



**A joindre à votre demande : un chèque de 40€ de frais d'inscription.**

**La réponse** à votre demande d'inscription vous parviendra au plus tard le **16/07/2022**. Si votre inscription est confirmée, le chèque de frais d'inscription de 40€ sera alors encaissé. En cas de non acceptation, motivée, ce chèque vous sera retourné.

### **MODALITÉS EN CAS D'ACCEPTATION DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION :**

#### **Tarifs des journées de formation :**

**1625€** pour le cycle complet de 17 journées : possibilité de régler en une fois ou en 8 chèques :

- 1 chèque de 295€ pour la 1<sup>ère</sup> partie de la formation 1, déjeuner inclus
- 7 chèques de 190€ pour les 7 formations suivantes).

Pour que votre inscription soit effective, **les chèques de règlement** de toutes les journées de formation devront nous parvenir avant le **16/08/2022**. Les chèques seront encaissés la semaine précédant chaque formation ou avant la formation 1 en cas de paiement en une seule fois.

#### **Conditions d'annulation :**

Dans la mesure où le nombre de places à ce cycle de formation est limité à 20 personnes et qu'aucun autre participant ne pourra se joindre en cours d'année au groupe déjà constitué, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison.

Il sera néanmoins possible de rattraper une éventuelle session manquée l'année suivante, moyennant une participation supplémentaire de 90€.

**Je, soussigné(e),**

**demande mon inscription aux journées de formation 2022-2023 du Centre de Formation Sainte Hildegarde et m'engage, si je suis accepté(e), à respecter les modalités de règlement et d'annulation détaillées ci-dessus.**

Fait à :

Le :

Signature :

**MERCI de renvoyer cette demande d'inscription,  
accompagnée d'un chèque de 40€ pour les frais d'inscription,  
à l'ordre de « Centre de Formation Sainte Hildegarde ».**

**16 rue du Barbâtre**

**51100 Reims**

**06 79 29 26 64**

**sainte-hildegarde.formation@gmail.com**

**www.sainte-hildegardeformation.com**